

« LA BONNE SANTÉ » DU GROUPE SYNTÉANE

L'exercice 2006-2007 du groupe Syntéane atteste de la bonne santé économique de ce groupe coopératif. Les efforts de gestion engagés depuis quelques années et le retour d'une conjoncture plus porteuse au niveau des céréales et de la vigne permettent à l'entreprise d'aborder l'avenir avec sérénité. La montée en puissance de l'activité de l'Union Charentes Alliance, la bonne gestion des diverses filiales (Syntonie Distribution, Sphère Production et Unicognac) et le dynamisme de la coopérative mère sont l'aboutissement d'un projet et d'une stratégie d'entreprise définie depuis maintenant plusieurs années. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue fin décembre, Michel Grenot, le président de la coopérative, affichait à la fois une grande satisfaction et aussi une véritable émotion. En effet, il a annoncé



que son plus proche collaborateur depuis de nombreuses années, M. Alain Cardinaud, le directeur général, a décidé de mettre fin à sa carrière professionnelle. La phase de redressement de l'activité étant maintenant terminée, A. Cardinaud a souhaité envisager son avenir personnel différemment sans pour autant totalement abandonner un univers auquel il reste profondément attaché.

Michel Grenot, le président de la coopérative.

Le groupe Syntéane vient de connaître un exercice faste (exercice clos au 30 juin 2007) puisque le chiffre d'affaires enregistre une progression de 5,8 % (115,9 M€) et un résultat net de 2,6 M€. L'entreprise a connu au début des années 2000 une phase de croissance qui a fragilisé son équilibre économique. La fusion entre les coopératives Syntonie et Océane a été « digérée » avec difficulté, d'autant que la conjoncture régionale était à l'époque défavorable (un marché des céréales déprimé et une forte décapitalisation dans le vignoble de Cognac). Après deux premiers exercices difficiles, la toute jeune coopérative Syntéane avait l'obligation de stabiliser son assise financière. C'est dans un contexte préoccupant que le conseil d'administration avait fixé en 2002 à l'équipe animée par Alain Cardinaud, le directeur général, des objectifs de retour à plus de réalisme économique : « Réorganiser le groupe pour consolider sa structure financière et permettre de rémunérer équitablement les producteurs. » La rationalisation de l'outil technologique de l'entreprise et la volonté de se recentrer sur les activités essentielles ont constitué les deux axes majeurs de la restructuration. Les activités meunerie et machinisme agricole (Guillot) ont été cédées et des ventes d'actifs immobiliers ont été effectuées. Quatre ans plus tard, Syntéane a retrouvé une stabilité économique et peut s'engager dans une phase de développement en s'appuyant sur une assise financière solide. L'endettement est passé de 47 millions d'€ en 2003 à 15 millions d'€ au 30 juin dernier. Les créances adhérents ont également été fortement diminuées et les délais moyens de règlements sont passés de 113 jours en 2005 à 90 jours en 2007. Les capitaux propres et le fonds de roulement se sont aussi considérablement améliorés, et la bonne santé du groupe traduit aussi celle de la coopérative mère.

UNE PETITE COLLECTE 2006 BIEN VALORISÉE PAR UN RETOUR À DES COURS PORTEURS

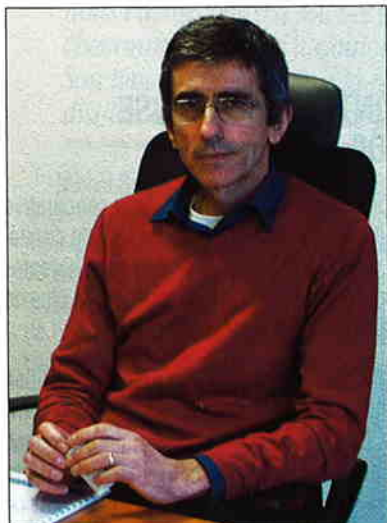
La coopérative Syntéane a aussi réalisé un très bon exercice en dégageant un résultat représentant 2,4 % du chiffre d'affaires après la redistribution de 6 millions d'euros de compléments de prix sur les céréales et les oléagineux et d'un intéressement de 0,4 million d'euros au personnel. Pourtant, le dernier exercice n'avait pas commencé sous les meilleurs auspices pour les productions végétales. La collecte 2006 de céréales et d'oléagineux a été faible en raison de rendements moyens en blé, d'un recul des emblavements de maïs et de productions de tournesol très moyennes. En début de campagne, les cours du blé étaient proches du prix d'intervention et ensuite brusquement la conjoncture s'est complètement inversée. L'effet faible récolte en France puis en Europe a créé une première vague de hausses. Par la suite, la faiblesse des stocks à l'échelle mondiale a accentué le phénomène de hausse qui, dans la deuxième partie de la campagne, a été modéré par la perspective d'une récolte 2007 meilleure.

Le marché du maïs, parti lui aussi de cours très bas, a été dans un premier temps normalement approvisionné mais la hausse de consommation aux Etats-Unis liée à la fabrication de l'éthanol a enclenché une remontée des cours en fin de campagne. Au niveau du colza, la filière biocarburant et la perspective d'une récolte 2007 très moyenne ont créé des conditions de marché tendues en fin d'exercice. Du côté des tournesols, les cours sont restés inférieurs à ceux du colza et ce n'est qu'au moment de la récolte 2007

que la conjoncture s'est littéralement renversée. Le retour progressif à de meilleures conditions de commercialisation sur le blé et le maïs a permis d'assurer une bonne revalorisation pour les agriculteurs.

LES MOUVEMENTS SPÉCULATIFS CONCERNENT MAINTENANT LE BLÉ, LE MAÏS ET LE COLZA

Le redressement du marché oblige les responsables de la coopérative à faire preuve d'un grand professionnalisme dans la commercialisation des céréales. A. Cardinaud estime que désormais les évolutions de cours à la hausse et à la baisse sont rapides. La commercialisation des céréales nécessite une observation permanente des marchés et des compétences pour



Alain Cardinaud, le directeur général.

essayer de tirer le meilleur profit de chaque conjoncture. Les propos du directeur général attestent de la volonté de la coopérative de privilégier le revenu des agriculteurs dans les approches de commercialisation :

« La volatilité des cours s'est amplifiée et des entreprises comme les nôtres ont dû s'adapter à ce nouveau contexte. Il y a 5 ans, une variation de cours de 10 €/t au cours d'un mois était considérée comme une tendance de marché rapide et significative. Aujourd'hui, les cours du blé ou du maïs

prennent ou perdent 10 €/jour. Cela amène une coopérative comme la nôtre à gérer les ventes de céréales d'une manière totalement différente. On a de plus en plus recours à des arbitrages sur le marché à terme (le MATIF) dont la gestion nécessite une grande vigilance et un véritable professionnalisme. Il faut faire preuve de compétence pour discerner les phases de réaction du marché liées d'une part aux seules lois de l'offre et de la demande de celles des mouvements spéculatifs. En effet, les mouvements spéculatifs initiés par les fonds de pension qui concernaient en 2002 uniquement des matières premières comme le pétrole, le cuivre..., touchent maintenant le blé, le maïs, le soja et le colza. Le Matif du blé en Europe représente un tel volume qu'il est accessible aux spéculateurs. Sur le maïs c'est plus délicat à réaliser en Europe alors qu'à la bourse de Chicago, les spéculations financières sur le maïs sont devenues fréquentes. Notre objectif en tant que coopérative n'est pas de spéculer mais de minimiser les risques en arbitrant au mieux. Il faut rechercher un équilibre permanent entre des ventes fermes et du libre. Notre objectif est d'assurer le revenu des adhérents et nous estimons que dans ce contexte de forte volatilité des cours, le système d'acomptes associé ensuite à des compléments de prix sont des alternatives compétitives. Depuis trois ans, certains adhérents ont décidé d'augmenter la part de céréales qu'ils commercialisent librement. Les prix de marché, c'est un métier et ce n'est pas à tous les coups gagnant. La coopérative s'appuie pour la commercialisation sur l'union Charente Alliance qui a mis en place une structure d'observation permanente des marchés. Dominique Pertriaux en était le responsable et depuis son récent départ à la retraite, c'est Xavier Charbonneau qui gère les mises en marché. »

UN NET DÉVELOPPEMENT DES VENTES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES « TIRÉ » PAR LA VIGNE

Au cours de l'exercice 2006-2007, les assolements ont connu une certaine évolution avec une croissance du colza de 35 % (en raison des faibles rendements 2006 et de conditions de semis propices), un léger recul du blé

tendre (- 4 %) compensé par une nette extension du blé dur (+ 68 %). Les orges brassicoles de printemps régressent de 29 % (en raison des petits rendements et de taux de calibrage faibles) au profit des orges brassicoles d'hiver plus régulières sur le plan de la productivité. Les surfaces en tournesol baissent de 14 % (déception des rendements 2006) et c'est principalement le colza qui a profité de cette situation. Enfin, le maïs qui enregistrait une baisse constante depuis plusieurs années enregistre une augmentation de surface d'environ 5 %. Le secteur d'activité des agrofouritures bénéficie de ces évolutions d'assolement car l'investissement approuvé dans 1 ha de colza est supérieur à celui des tournesols. Les utilisations de fongicides sur céréales et colza ont connu une progression liée à des stocks faibles en morte-saison. Par contre, le mois d'avril 2007 très sec a conduit un certain nombre de céréaliers à ne pas appliquer ces produits, ce qui s'est parfois fait sentir sur les rendements à la récolte. Les insecticides n'ont pas fait l'objet d'utilisations plus abondantes car les pucerons ont été plus rares au printemps. Les attaques de sésamies sur maïs lié au printemps 2006 chaud et sec ont nécessité un traitement en août dans les parcelles de pop-corn pour limiter la présence de fumonisines. Les ventes de produits phytosanitaires progressent globalement de 13 % avec une nette expansion en vigne (+ 22 %) qui est à relier à deux campagnes de forte pression parasitaire, l'oïdium en 2006 et le mildiou en 2007. La dynamique d'investissements dans le secteur vigne se ressent au niveau de tous les équipements de palissage qui se développent. Le renchérissement du prix de l'acier (pour les fils et les piquets) a été répercuté par l'ensemble des fournisseurs.

UN MARCHÉ DES ENGRAIS INFLATIONNISTE ET TENDU

Les ventes d'engrais qui avaient régulièrement régressé depuis plusieurs années se sont stabilisées, mais l'augmentation des prix de ces matières